

TOTAL SE DETACHE DE BOSTIK AU PROFIT D'ARKEMA

Capital Finance

19/09/2014

Total fait un pas de géant dans son programme de cession. Il vient d'annoncer entrer en négociations exclusives avec Arkema en vue de lui céder Bostik, sa filiale spécialisée dans la chimie des adhésifs et ici valorisée 1,74 Md€, soit 11 fois l'Ebitda. « Total a été approché par Arkema au cours d'une démarche préemptive, débutée à la fin du printemps. Mais l'intérêt d'Arkema pour cet actif remonte à plusieurs années », précise un proche du dossier. Le géant français du pétrole précise avoir tenu compte des engagements clairs du repreneur concernant la pérennité de l'activité, le maintien de l'emploi et des avantages sociaux existants. Spin-off réussi de Total en 2006, Arkema a pour le moment financé cette acquisition d'envergure via un bridge bancaire assuré par Natixis, en attendant de procéder à une augmentation de capital d'environ 350 M€, accompagnée d'une émission de titres hybrides comprise entre 600 et 700 M€ et d'une émission obligataire senior de 500 à 600 M€. En cas d'approbation des autorités de la concurrence, le numéro un français de la chimie Arkema – coté sur Eurolist A - mettrait la main sur un secteur d'activité qu'il ne couvre pas encore. Il gonflerait aussi son chiffre d'affaires de près de 25 %, car la filiale de Total emploie 5 000 collaborateurs dans 48 sites de production et a généré des ventes 2013 de 1,5 Md€. Depuis son IPO, en 2006, Arkema avait fait savoir son souhait de poursuivre le développement de son pôle matériaux haute performance. Une activité qui devrait représenter, post-deal, près de 42 % de son chiffre d'affaires total. Le chimiste a aussi revu à la hausse son objectif d'Ebitda pour 2017, à 1,31 Md€.

Conseils acquéreur : financier : Bucéphale Finance (Jean-Marc Forneri, David Orban, Timothée Fontaine) ; juridique : Willkie Farr & Gallagher (Grégoire Finance, Laure Pistre) • Conseil financier acquéreur : Messier Maris & Associés (Jean-Marie Messier)